

6 mai

A l'appel des fédérations de l'Education Nationale (FERC CGT, FSU, Sgen CFDT, UNSA Education)

Tous ensemble en grève

- pour le Service Public d'Education Nationale
- Contre la décentralisation des personnels d'Etat
- Pour des retraites de haut niveau pour tous

Manifestation régionale

13h30 Denfert Rochereau

Rendez-vous sous le ballon de la FSU Val d'Oise

13 mai

A l'appel des fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA)

Public, Privé :

Tous ensemble dans l'action pour les retraites
Manifestation 11h

République

Attention, il n'y aura pas de transports, SNCF et RATP appelant à la grève. Voir les infos locales concernant les départs en car.

25 mai

Manifestation nationale Retraites
(à confirmer)

La liste des AG (mise à jour), les points de rendez-vous de manif, les infos sont sur le site du SNUipp Val d'Oise
<http://www.snuipp.fr/95>

Réussir et amplifier toutes les actions en cours

Malgré les mouvements de protestation qui se multiplient depuis quelques mois afin d'obtenir un meilleur budget pour l'école, le gouvernement a choisi de passer en force. Il supprime les aides-éducateurs, il veut transférer 110 000 agents de la Fonction Publique aux collectivités territoriales, il annonce pour la rentrée prochaine de nouvelles restrictions budgétaires. Dans un livre, dont il est l'auteur et qu'il distribue largement, le Ministre tente de convaincre qu'il s'attaque à la fracture scolaire... la réalité est plus dure : il n'y aura l'an prochain que 14 850 assistants d'éducation pour remplacer 13 700 aides-éducateurs et 10 400 surveillants ; il n'y aura l'an prochain que 1000 postes de plus dans le primaire pour 34 000 élèves supplémentaires ! A cela s'ajoutent les premiers cadrages budgétaires de 2004 qui envisagent le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux : **notre pays serait-il malade de trop d'instituteurs, trop d'infirmières ?**

Nous voulons redonner à l'éducation et à l'enfance la place qui leur revient : la première ! Nous savons que l'école, la formation ont un rôle décisif dans la construction de chaque individu, dans le développement harmonieux et durable de toute société. L'école doit pouvoir offrir partout et pour tous, le meilleur enseignement. La volonté de faire baisser les dépenses publiques, aura forcément des conséquences sur la qualité du service public, son caractère gratuit, sa diversité.

Et puis bien sûr, la question des retraites. Si personne ne conteste la nécessité d'une réforme, la réponse du gouvernement, pour le public comme pour le privé, est la même : travailler plus longtemps, pour des retraites moindres. C'est le programme que le ministre Fillon nous prépare (A la TV, il a annoncé 41, 42... 45 annuités pour un taux de remplacement de 60 %). **Combien de retraités du privé ou du public auront-ils encore les moyens tout simplement de survivre ?**

Comment ne pas dans ces quelques lignes évoquer le déremboursement de centaines de médicaments qui va conduire un peu plus sûrement des milliers de familles sur la voie de la précarité de la santé ? Que restera-t-il bientôt de l'ensemble des dispositifs de protection sociale que notre pays a su construire, au lendemain de la guerre, alors qu'il était exsangue ?

Education, vie professionnelle, sécurité sociale, retraite... ces questions s'entremêlent aujourd'hui. Dans ce contexte de régressions dans précédent, toutes les actions ont leur importance. **Pourtant, seule une action déterminée de l'ensemble des salariés du public et du privé, dans laquelle nous pouvons avoir une responsabilité déterminante, permettra de faire échec à cette politique.** Dans ce cadre, le SNUipp vous appelle à vous engager dans une action de grève longue, à la hauteur des attaques lancées par le Gouvernement.

le 30 avril

ATTENTION : votre code personnel ACADY2 se trouve sur ce bulletin

Comme tous les ans, le SNUipp Val d'Oise sera le seul à publier sur son service télématique l'intégralité des résultats des mouvements à TD et à TP.

Vous pourrez accéder aux résultats qui vous concernent en vous connectant sur le 36 15 code ACADY2. Puis aller dans les informations départementales. Il vous faudra alors donner votre code ACADY2.

Pour ceux qui ne le connaîtraient pas ou qui l'auraient égaré, vous le trouverez sur l'étiquette d'expédition de ce bulletin... que nous vous conseillons de conserver soigneusement !

Lettre aux parents

Madame, Monsieur,

Nous constatons que l'avenir de l'école, des services publics, de l'emploi, des retraites et de l'ensemble de la protection sociale sont sérieusement menacés. Nous sommes très nombreux dans les écoles à avoir participé aux quatre journées de grève, aux deux manifestations nationales et aux manifestations départementales. Malgré cela, le gouvernement reste sourd et prend le risque d'un conflit social majeur :

Aucune véritable négociation n'est ouverte, que ce soit sur l'école et l'avenir des services publics, sur l'emploi ou sur le dossier des retraites publiques et privées.

Il s'agit d'une attitude de mépris insupportable :

□ Parce que l'égalité et le respect des citoyens à travers tout le pays sont remis en cause par une attaque sans précédent contre les services publics (baisse des budgets, départs à la retraite non remplacés, fermetures de services de proximité, décentralisation « braderie » des missions du service public, notamment de l'école, etc...)

□ Parce que la solidarité entre les générations est remise en cause par les projets du gouvernement sur les retraites, il est de notre responsabilité de continuer et de développer notre mobilisation.

-> **Nous allons à nouveau faire grève le Mardi 6 mai et nous n'en resterons pas là.**

-> **D'ores et déjà, nous savons qu'un mouvement interprofessionnel est prévu pour le Mardi 13 mai.**

En tout état de cause, ce sont les personnels qui décideront de la poursuite de la grève en dehors de ces 2 dates.

Dans cette période, nous vous invitons à vous tenir informés de la situation dans votre école.

Les enseignants sont persuadés qu'une société basée sur la solidarité, et non l'individualisme égoïste, ainsi que sur l'égalité de traitement de tous ses citoyens, où qu'ils soient sur le territoire national, est le seul projet de société capable d'offrir un avenir digne pour les jeunes générations, vos enfants, nos élèves. C'est pour cela qu'ils sont déterminés à agir le temps qu'il faudra pour se faire entendre du gouvernement.

Veuillez agréer. Madame, Monsieur, nos salutations dévouées à l'école et aux services publics.

Les enseignants(es) grévistes.

N.B. : La FCPE soutient l'action du 6 mai en appelant les parents à participer aux manifestations et en interpellant les élus.

Ce texte est téléchargeable sur <http://95.snuipp.fr/télécharger>

On aime l'école : On le montre !

Tous les enseignants devraient recevoir le livre du ministre Ferry. Quelques exemplaires sont arrivés par école. Il faut dire que ce chef d'œuvre peut être lu en buvant le café dans la salle des maîtres, on peut donc rapidement se le repasser.

Si vous ratez cette lecture, ne vous inquiétez pas, vous n'aurez pas perdu grand chose et vous y trouverez quelques considérations de "café du commerce". En tout cas, rien de nouveau pour l'école...

Cela étant, doit-on rester bras croisés devant cette démarche d'autopromotion, financée par le budget de l'éducation nationale dont on ne cesse de nous dire qu'il faudra le réduire ?

En effet, il ne s'agit pas d'un ouvrage professionnel comme les programmes qui doivent être envoyés gratuitement aux professionnels que nous sommes. **C'est pour cela que nous pensons qu'il faut faire connaître notre désaccord.**

Les sections du SNUIPP de la région parisienne vous proposent lors de la manifestation du 6 mai prochain, de rapporter les livres dédicacés rappelant à notre ministre la réalité de votre quotidien «A mon stage annulé cette année », «Aux 65 journées non remplacées depuis la rentrée dans mon école », « A mon début de carrière sans formation en SEGPA»....

√ **Dedicacez vos livres, individuellement ou par école**

√ **Apportez les à la manifestation du 6 mai**

√ **Ils seront tous déposés à l'attention du Ministre...**



Intersyndicale Val d'Oise

Dans le Val d'Oise, la FERC CGT, la FNEC FP FO, la FSU, le Sgen CFDT et l'UNSA Education se sont rencontrés Vendredi 25 avril à 18h à la Maison des Syndicats. Tous ont réaffirmé leur attachement au Service Public d'Education et se déclarent prêts à agir contre toute perspective de démantèlement. De même, ils ont confirmé leur volonté de s'opposer aux projets actuels du gouvernement en matière de retraites. Ils ont convenu de se retrouver dès le 7 mai pour envisager les suites de l'action.

Retraites : des exemples concrets



Toutes les règles ne sont pas encore définies exactement. Il demeure encore des inconnues à propos de :

- La décote qui serait pondérée pour les services actifs
- La base de calcul : prise en compte des 6 derniers mois ou 3 dernières années ?
- D'autres questions comme limite d'âge, et les "avantages familiaux" qui pourraient être remis en cause...

Ces exemples fournissent néanmoins des informations fiables correspondant aux effets directs des annonces ministérielles actuelles d'une baisse du montant des retraites des fonctionnaires de l'ordre de 20/25 % à l'horizon 2008. La proratisation et la décote s'appliqueraient progressivement, chaque année verrait une augmentation de 6 mois à partir de 2004 et ce jusqu'en 2008 (donc 1 974 en 2004 jusqu'à 1 875 en 2008).

Les collègues partant en retraite à la rentrée 2003 ne devraient pas être touchés.

Mode de calcul du taux de pension selon le projet gouvernemental

(A partir de l'exemple d'Hélène -voir plus bas)

Proratisation:

$(35 + 2) \times 1,875 \% = 69,38 \%$

35 : nombre d'annuités

2 : bonifications pour enfant

1,875 : coefficient de «proratisation» (dû à l'allongement à 40 annuités) au lieu de 2 actuellement.

3 %: par annuité manquante

40-37 : 3 annuités manquantes

$(40 - 37) \times 3 \% = 9 \%$

$100 \% - 9 \% = 91 \%$

Taux de pension : $69,38 \times 0,91 = 63 \%$

Décote :

*Ces simulations ont été établies à partir du **salaires net** des 6 derniers mois du 11^{ème} échelon de la classe normale des professeurs des écoles (indice 657, valeur du point net : 3,63 €). Le calcul effectif d'une pension se fait sur la base du **salaires brut**.*

5 simulations pour mieux comprendre :

1/ Christiane a débuté à 18 ans comme institutrice :

Elle prend sa retraite au 11^{ème} échelon du corps des PE l'année de ses 55 ans avec 37,5 annuités (dernier salaire 2384 • net).

Taux de la pension :

législation actuelle : $37,5 \times 2 \% = 75 \%$

projet gouvernemental : $(37,5 \times 1,875) \times 0,925 = 65,04 \%$

Montant de la pension :

Avec la législation actuelle : $2384 \times 75 \% = 1788 \bullet$

projet gouvernemental : $2384 \times 65,04 \% = 1551 \bullet$

Soit une baisse de 237€ par mois (13 %) !

Pour conserver le même taux de pension Christiane devrait travailler 3 ans de plus, c'est-à-dire jusqu'à 58 ans.

2/ Philippe a débuté à 21 ans comme instituteur.

Il peut partir à 55 ans avec 34 annuités car il a plus de 15 ans de services actifs comme instituteurs.

Taux de la pension :

législation actuelle : $34 \times 2 \% = 68 \%$

Projet gouvernemental : $(34 \times 1,875) \times 0,82 = 52,28 \%$

Montant de la pension :

législation actuelle : $2384 \times 68 \% = 1621 \bullet$

projet gouvernemental : $2384 \times 52,28 \% = 1246 \bullet$

Soit une baisse de 375€ par mois (23%) !

Pour conserver le même taux de pension Philippe devrait travailler 5 ans de plus, c'est-à-dire jusqu'à 59 ans.

3/ Hélène a débuté à 20 ans comme institutrice.

Elle a eu deux enfants. Elle prend sa retraite au 11^{ème} échelon du corps des PE l'année de ses 55 ans avec 35 annuités

Taux de la pension :

législation actuelle : $(35 + 2) \times 2 \% = 74 \%$

projet gouvernemental : $(37 \times 1,875) \times 0,91 = 63 \%$

Montant de la pension :

la législation actuelle : $2384 \times 74 \% = 1764 \bullet$

projet gouvernemental : $2384 \times 63 \% = 1505 \bullet$

Soit une baisse de 259€ par mois (14%) !

Pour conserver le même taux de pension Hélène devrait travailler 3 ans de plus, c'est-à-dire jusqu'à 58 ans.

4/ Nadia, 24 ans, PE2 depuis le 1/09/2002.

Elle part en retraite à 60 ans. Elle a l'intention d'avoir deux enfants.

A 60 ans, elle aura travaillé 36 ans.

Taux de la pension :

législation actuelle : $(36+2) \times 2 \% = 76 \%$

Projet gouvernemental : $(38 \times 1,875) \times 0,94 = 67 \%$

Montant de la pension :

législation actuelle : $2384 \times 76 \% = 1812 \bullet$

projet gouvernemental : $2384 \times 67 \% = 1597 \bullet$

Soit une baisse de 215 € par mois (12%) !

Pour bénéficier du même taux de pension, Nadia devrait travailler 3 ans de plus, jusqu'à 63 ans.

5/ Murielle a débuté à 24 ans professeur des écoles.

A 60 ans, elle aura travaillé 36 ans.

Taux de la pension :

législation actuelle : $36 \times 2 \% = 72 \%$

projet gouvernemental : $(36 \times 1,875) \times 0,88 = 59,4 \%$

Montant de la pension :

la législation actuelle : $2384 \times 72 \% = 1716 \bullet$

projet gouvernemental : $2384 \times 59,4 \% = 1416 \bullet$

Soit une baisse de 300€ par mois (15,5 %) !

Pour conserver le même taux de pension, Murielle devrait travailler 3 ans et demi de plus, soit jusqu'à 63,5 ans.

Sommaire

Action :
Lettre aux parents
Retraites : simulations
Direction, IUFM
p 1
p 2
p 3
p 4

SNUipp Val d'Oise Info
Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX
CP 4227 d 73 s ISSN 1252-9915
Dir de pub. J-P MAURICE
Imprimé par nos soins
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise.
Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les
informations vous concernant en vous adressant au
SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Fabienne VICIOT

Elles peuvent conduire, pour la plupart d'entre elles, à une entrée en force des collectivités locales dans le fonctionnement quotidien des écoles par le biais d'une refonte des missions des caisses des écoles ou par la réaffirmation des prérogatives du maire en matière de carte scolaire. C'est donc bien l'éclairage fourni par la trénesie actuelle de « décentralisation à la sauce Raffarin » qui inquiète sur les conséquences de ces mesures envisagées. Nous reviendrons en détail sur les différents scénarios envisagés dans une prochaine publication.

dangers majeurs.
non prise en compte des aspirations des collèges, les pistes ouvertes sont portées de trouver quelques certaines de postes pour améliorer les décharges ? Mais au delà de cette classes. Cette simple mesure est chiffrée à 10 000 postes ! Et il ne serait pas possible de rural. Ils reposeraient essentiellement sur la création de coordonnateurs pour 20 ou 30 Le texte envisage la création de réseaux d'écoles qui seraient étendus au-delà du secteur des responsabilités.

plusieurs années en matière de décharge, de simplification administrative, de clarification revendications que les collèges ont soutenues et affirmées dans les multiples actions depuis janvier 2003. Le document « soumis à concertation » adressé aux organisations syndicales concerne uniquement la question des réseaux d'école. Il ne répond donc en rien aux

Direction d'école : pas la bonne réponse !

SNUipp Val d'Oise Infos
Bulletin mensuel de la section départementale du SNUipp Val d'Oise
Maison des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 Cergy Cedex
Tél : 01 30 32 22 88 Fax 01 30 32 39 12 e-mail : SNU95@SNUIPP.FR

Déposé le 2 mai 2003



Formation des maîtres : Réforme des IUFM ?

Le Ministre de l'Education Nationale vient de présenter une communication en Conseil des Ministres, sur la formation des maîtres. Celle-ci résume de grandes orientations dont doivent découler des mesures concrètes qui devraient prendre effet à la rentrée 2004.

La réforme telle qu'elle est envisagée, reviendrait à privilégier la formation "sur le tas" et à transformer les IUFM, qui bénéficient jusqu'à présent d'une large autonomie, en une "coquille vide", simple centre de gestion des stagiaires sous la tutelle étroite des directions du ministère et des recteurs.

Alors que les effectifs d'étudiants et de stagiaires vont croître et que la formation continue des maîtres est déjà amputée dans de nombreux départements, le Ministère a précisé, à plusieurs reprises, que la réforme s'effectuerait à moyens constants.

Ainsi l'annonce d'une poursuite du retour en formation pendant les 2 premières années d'exercice du métier (après la sortie de l'IUFM) risque fort d'être financée par une amputation de la formation continue des titulaires, ce qui n'est pas acceptable.

De même, nous n'avons toujours aucun engagement concernant les volumes horaires de la formation et on peut redouter une réduction drastique des heures de cours à l'IUFM.

Pour le SNUipp, le métier de professeur des écoles est un métier de conception qui nécessite une formation qui ne peut se réduire au terrain. C'est pourquoi nous ne sommes pas favorables à l'allongement du stage en responsabilité des PE2 (actuellement de 9 semaines). De même, il faut créer les conditions institutionnelles et pédagogiques d'une meilleure articulation entre les périodes de stages et les périodes à l'IUFM.

L'apport des instituteurs et professeurs des écoles maîtres formateurs est très précieux : le SNUipp demande au Ministre d'ouvrir de véritables discussions sur leurs missions, leur place dans la formation ; il demande également la remise à plat des textes sur les enseignants en service partagés. Enfin il réitère sa demande d'une véritable politique de développement de la recherche concernant l'école primaire. Il demande aussi que les perspectives de masters professionnels se concrétisent au plus vite. Le SNUipp rappelle son attachement à une amélioration et à un renforcement de la formation des maîtres. Il estime que le projet qui a présidé à la création des IUFM garde toute sa pertinence. Nous sommes pour que les IUFM soient développés et transformés, mais pas pour les tuer !...

Alexis POMERAT